

Réf: Dossier 456762

Avis de constitution

SOCIETE « ALEX HOLDING » en abrégé « AH »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE DJOROCOBITE 2 NON
LOIN DU MARCHE DJOROCOBITE 2, Lot 2213, Ilot 216

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALEX HOLDING » en abrégé « AH

»

Objet : COSMETIQUE, SECURITE EVENEMENTIELLE, IMMOBILIER, AMENAGEMENT FONCIER, IMPORT-EXPORT, TRANSPORT. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE DJOROCOBITE 2 NON
LOIN DU MARCHE DJOROCOBITE 2, Lot 2213, Ilot 216

Dirigeant(s) M GNANDOH NIAMKE BENJAMIN ALEXANDRE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12224 du 28/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73988/GTCA/RC/2025 du 28/11/2025

